




**BILAN
D'ACTIVITÉ
2005**



BILAN D'ACTIVITÉ 2005

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE BUDGET 2005 EN COMPARAISON AVEC CELUI DE 2004	6	
UNE VUE D'ENSEMBLE DU BILAN D'ACTIVITÉS QUELQUES CHIFFRES CLÉS	11	
CONTRAT D'OBJECTIFS	17	
> SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX ACTEURS DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE FRANCILIENNE		
> SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE		
> CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE		
COMMUNICATION	29	
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	33	

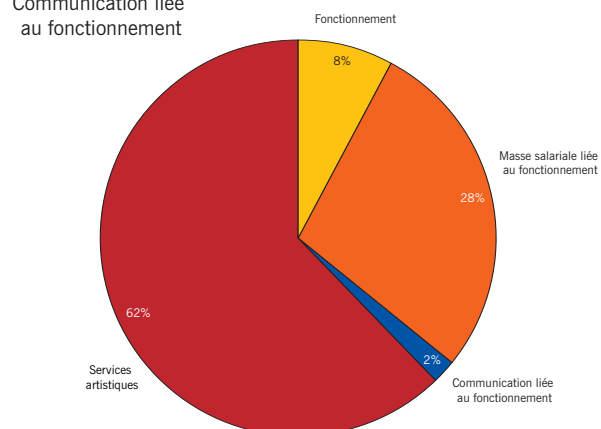
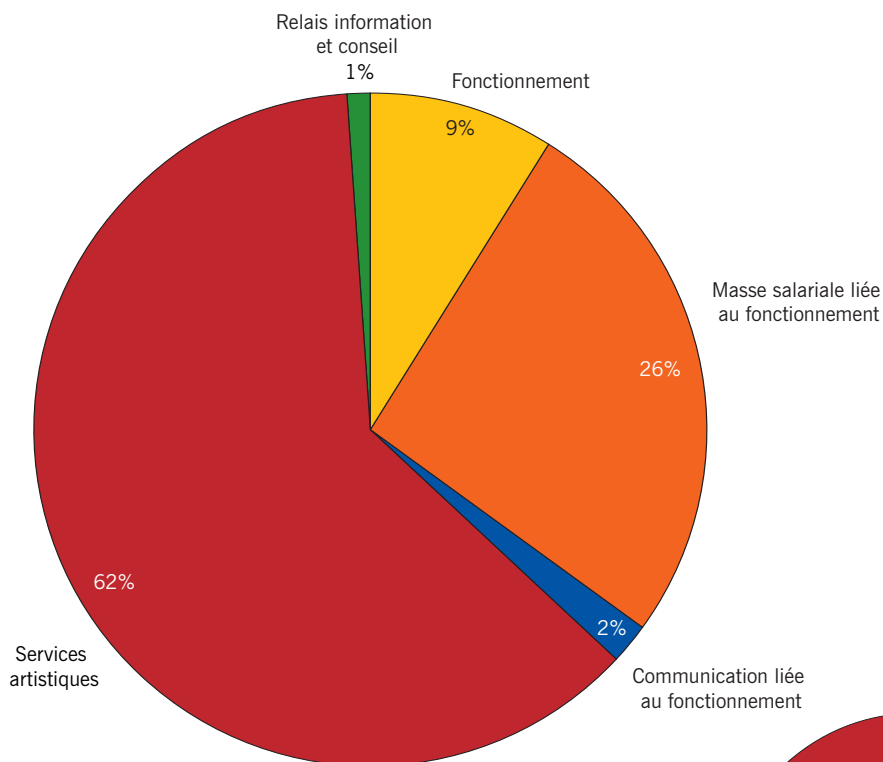


DONNÉES GÉNÉRALES
SUR LE BUDGET 2005
EN COMPARAISON AVEC CELUI DE 2004



BUDGET RÉALISÉ

COMPARAISON 2005 / 2004

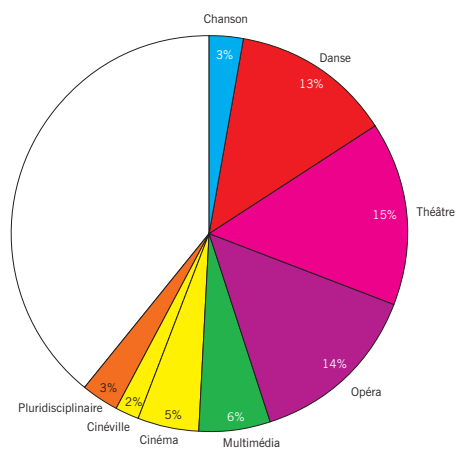
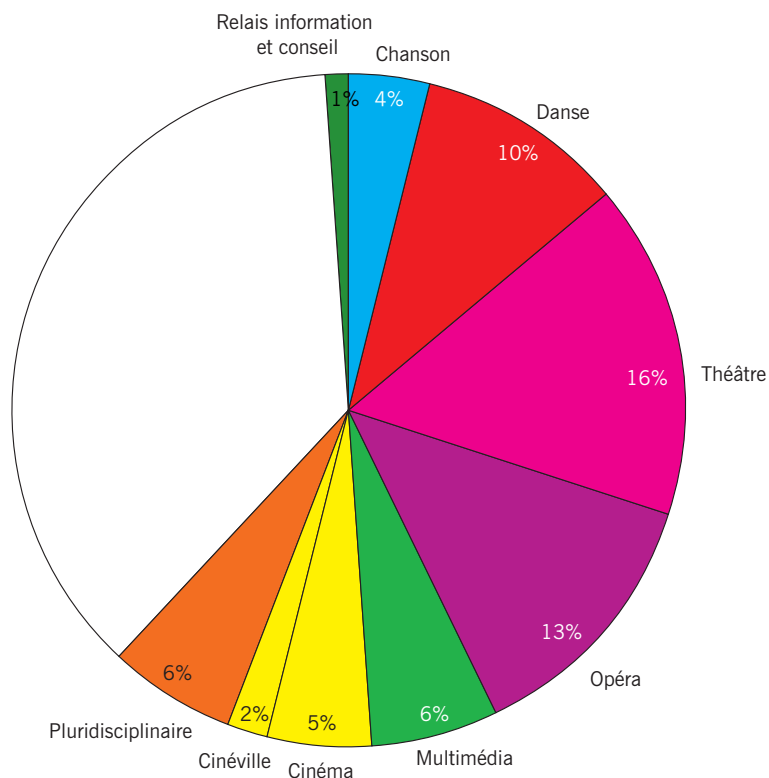


6

	2005		2004	
	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement général	620 599	9	474 351	8
Masse salariale liée au fonctionnement	1 658 331	26	1 607 071	28
Communication liée au fonctionnement	105 821	2	123 605	2
Fonctionnement	2 384 750	37	2 205 027	38
Artistique	3 931 822	62	3 640 148	62
Relais information et conseil	40 928	1	0	0
Missions Arcadi	3 972 750	63	3 640 148	62

BUDGET RÉALISÉ > LECTURE PAR SERVICES ARTISTIQUES

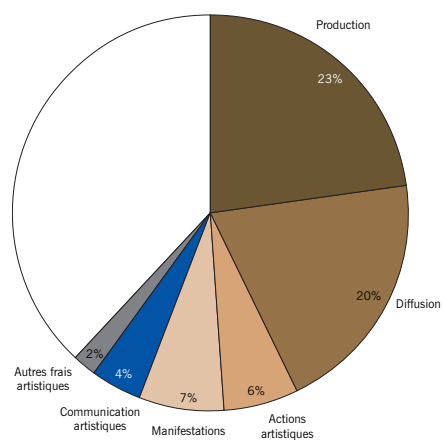
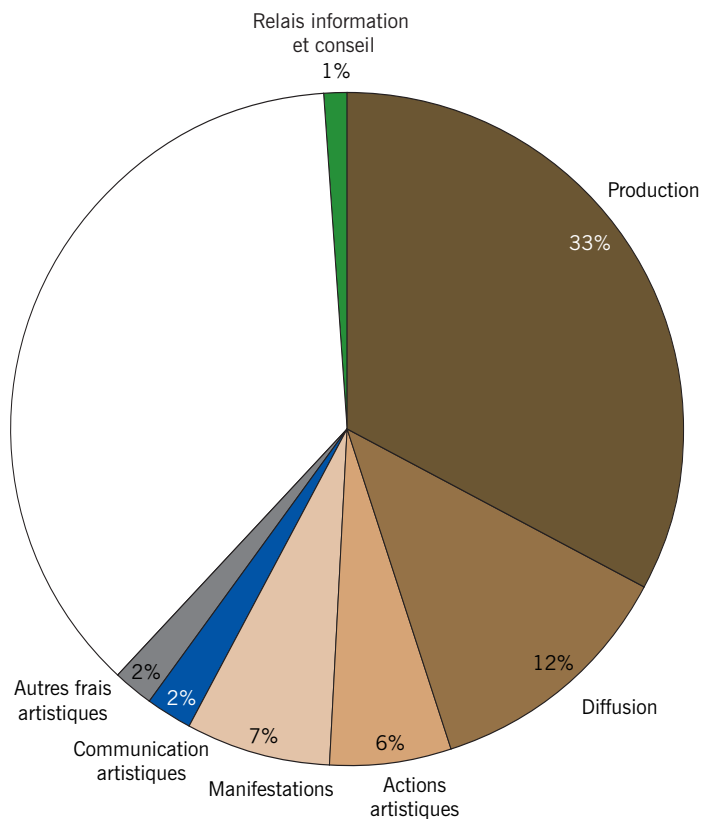
COMPARAISON 2004 ET 2005



	TOTAL		%	
	2005	2004	2005	2004
Chanson	259 743	195 994	4,11 %	3,35 %
Danse	640 297	740 871	10,14 %	12,67 %
Théâtre	1 024 611	905 158	16,23 %	15,49 %
Opéra	820 503	830 704	13,00 %	14,21 %
Acme	381 810	339 855	6,05 %	5,81 %
Post Production	301 371	314 780	4,77 %	5,39 %
Cinéville	135 488	122 025	2,15 %	2,09 %
Pluridisciplinaire	368 000	200 000	5,83 %	3,42 %
Relais information et conseil	40 928	0	1 %	0 %

BUDGET RÉALISÉ > LECTURE PAR MISSION

COMPARAISON 2004 ET 2005



8

	2005		2004	
	Montant	%	Montant	%
Production	2 074 603	33 %	1 372 227	23 %
Diffusion	780 124	12 %	1 127 251	20 %
Actions artistiques	356 870	6 %	375 353	6 %
Manifestations	443 228	7 %	400 826	7 %
Communication artistique	155 028	2 %	226 657	4 %
Relais information et conseil	40 928	1 %	0	0 %
Frais généraux	56 847	1 %	74 541	1 %
Masse salariale	65 123	1 %	63 293	1 %
Autres frais liés à l'artistique	121 970	2 %	137 834	2 %





UNE VUE D'ENSEMBLE DU BILAN D'ACTIVITÉS

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



Entre 2004 et 2005 les charges d'Arcadi sont passées de 5 845 175 euros à 6 356 675 euros et les recettes de 6 408 271 euros à 6 614 217 euros.

Un produit exceptionnel de 368 200 euros (boni de liquidation) s'est en effet ajouté à des subventions restées relativement stables.

Ces produits ont été principalement consacrés au soutien à l'artistique et le pourcentage du budget d'Arcadi affecté à ces dépenses est resté stable entre 2004 et 2005 (62 %).

La part de ces crédits consacrés à la production est passée de 23 à 33 %.

Le soutien à la diffusion de 19 à 12 %.

Les parts consacrées à l'action artistique et aux manifestations sont restées stables (respectivement 6 et 7 %).

La communication liée à l'artistique est passée de 4 à 2 %.

Les crédits consacrés à la chanson, au multimédia, à Cinéville et au théâtre ont augmenté.

Sur l'ensemble du budget artistique, la part des crédits consacrée à la danse a diminué de 2,5 % ; celle de l'opéra de 1,25 %.

En revanche, une enveloppe « pluridisciplinaire » représentant 6 % de l'ensemble des crédits artistiques a permis de soutenir 8 projets dans le domaine de la chanson, de la danse, du multimédia et de l'opéra.

RELAIS INFORMATION ET CONSEIL

Ce nouveau service est opérationnel depuis septembre 2005.

Les demandes formalisées et adressées au Relais sont croissantes depuis sa création ; on note une accélération des demandes depuis janvier 2006 due à une meilleure connaissance de l'existence du Relais et sans doute aux retombées de la consultation auprès des compagnies de théâtre.

La nature des questions posées concerne en premier lieu le financement et la diffusion des projets. Viennent ensuite des interrogations sur des lieux de répétitions, de résidence.

→ pages 18 et 28

CHANSON

Les crédits consacrés à la chanson ont augmenté de 40 % par rapport à 2004 :

Moyenne des apports en production : 36 %

Moyenne des apports en diffusion : 42 %

PRODUCTION

23 artistes concernés pour 27 projets

Nombre de dates : 56

Nombre de lieux différents : 19

DIFFUSION

50 plateaux artistiques

Nombre de dates : 39

Nombre de lieux différents : 17

Fréquentation : 2 855

Moyenne de fréquentation : 130 spectateurs/représentation

MANIFESTATION : C'EST COMME ÇA

Les spectacles additionnent 191 entrées professionnelles et 177 entrées payantes. La rencontre professionnelle thématique et les deux master classes ont attiré 114 personnes, soit chaque fois une moyenne de 38 professionnels.

→ page 21



DANSE

Moyenne des apports en production : 35 %
Diffusion : apport moyen Arcadi pour une date :
2313 euros

PRODUCTION

8 spectacles concernés
Nombre de dates : 16
Nombre de lieux différents : 8

DIFFUSION

14 spectacles concernés
Nombre de dates : 39
Nombre de lieux différents : 25
Fréquentation : 7352
Moyenne de fréquentation : 188 spectateurs par représentation

ACTIONS ARTISTIQUES

17 projets concernés
Nombre de dates : 22
Nombre de lieux différents : 17
Fréquentation : 476 participants

MANIFESTATION : « PRESQU'ÎLES DE DANSE »

16 compagnies y ont été présentées avec 22 représentations.

Des rencontres professionnelles danse ont été organisées en partenariat avec l'Onda les 14 et 15 février.

Les spectacles additionnent 5153 spectateurs

Taux de fréquentation moyen : 91,3 %

Présence professionnelle : 267 professionnels dont

- 81 représentants de structures culturelles d'Île-de-France,

- 43 représentants institutionnels d'Île-de-France,

- 113 représentants de structures culturelles nationales (hors Île-de-France),

- 12 représentants de structures culturelles étrangères (Allemagne, Grèce, Italie, Japon, Grande-Bretagne, Suisse, Tunisie),

- 18 représentants presse.

→ page 22

CINÉMA

POST PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 50,83 %
25 films aidés ont fait l'objet d'au moins un versement en 2005
8 longs métrages
1 moyen métrage
9 courts métrages
6 éditions DVD
Moyenne des apports en production : 35 %

DIFFUSION

Apport moyen Arcadi pour une date : 2313 euros
Diffusion télévision et festivals. Quelques sorties en salles, gérées par les distributeurs.

ACTIONS ARTISTIQUES

Première tentative de soutien « accompagné » sur l'Île-de-France avec *Un monde moderne*.

→ page 23

CINÉVILLE

ATELIERS

19 sur 18 sites
Apport moyen d'Arcadi : 34,5 %
Nombre moyen de participants : 11

SÉANCES SPÉCIALES

Part de l'apport Arcadi sur budget séance spéciale : 43,9 %
24 séances dans 20 salles
Nombre moyen de spectateurs : 47

SÉANCES EN PLEIN AIR

Part de l'apport d'Arcadi sur budget séance plein air : 15 %
21 séances sur 17 sites
Nombre moyen de spectateurs : 174

→ page 24



MULTIMÉDIA

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 35 %

Projets ayant bénéficié d'au moins un versement en 2005.

- 7 Installations,
- 12 Films,
- 2 Performances,
- 4 DVD-Rom,
- 4 DVD.

MANIFESTATION NÉMO

30 000 spectateurs en 2005 contre 25 000 en 2004.

Némo a proposé en 2005 102 séances en entrée libre, sur 6 jours.

→ page 25

OPÉRA

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 19 %

DIFFUSION

Apport moyen d'Arcadi : 40 %

Action artistique

Apport moyen d'Arcadi : 40 %

6 spectacles coproduits

9 spectacles aidés à la diffusion

45 dates dans 29 lieux différents

→ page 26

THÉÂTRE

Les crédits consacrés au théâtre ont augmenté de 17,40 % par rapport à 2004.

Cette augmentation porte très sensiblement sur la part production et de manière bien moins conséquente sur la part actions artistiques.

73,5 % sont consacrés à la production

12 % à la diffusion

14,50 % à l'action artistique

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 16 %

47 spectacles coproduits

17 spectacles engagés en 2004 et réalisés en 2005

19 spectacles engagés et réalisés en 2005

11 spectacles engagés en 2005 et réalisés en 2006

DIFFUSION

15 spectacles concernés

Nombre de représentations : 276

→ page 26

COMMUNICATION

LE SITE WEB D'ARCADI

Il présente toutes les modalités et toutes les informations d'Arcadi, vitrine efficace et claire. Il est le premier des services publics.

Lancé progressivement au milieu de l'année 2004, il a vu sa fréquentation augmenter sensiblement et régulièrement sur l'année 2005.

Cette fréquentation se résume en deux nombres : deux cent mille visites et plus d'un million de pages vues. L'augmentation des visites mensuelles au cours de l'année est de plus de 250 %, laissant espérer une forte augmentation pour l'exercice à venir.

LES ATELIERS D'ARCADI

En 2004, première année de mise en place, sept ateliers ont été organisés.

Dès janvier 2005, cette activité a été poursuivie : « Comment "Le travail de mémoire" se décline-t-il dans les pratiques artistiques ? », « Les cultures des "sans" : quand l'art fait sens », « La diffusion du spectacle vivant : concurrence ou coopération ? », « Le spectacle vivant et la 3D » puis enfin « Des cinéastes dans l'éducation à l'image ».

→ page 29



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

INVESTISSEMENT

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Les travaux ont commencé le 21 juin 2005 pour s'achever en août 2005, de telle sorte que chaque salarié a pu trouver dès la rentrée son nouvel espace de travail.

Le coût réalisé de ces travaux a été de 86 504 euros au lieu des 100 000 euros provisionnés.

RÉSEAU INFORMATIQUE

Nous avons alors établi un cahier des charges qui prévoyait une architecture informatique hiérarchisée à partir d'un serveur central, sur lequel il fallait relier autant de Macintosh que de salariés, ainsi que les 2 PC de la comptabilité, une mise à jour de la quasi-totalité des logiciels utilisés, en prenant une licence serveur, et une maintenance informatique sur site d'une demi-journée mensuelle.

Un budget de 35 000 euros avait été prévu, l'investissement s'est finalement élevé à 41 700 euros.

DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL

DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Il est désormais accessible à l'ensemble des responsables et permet de programmer les prévisions d'engagement sur les saisons (ouverture à N + 1).

RÉNOVATION DU FICHER D'ADRESSES

Après avoir fait une étude auprès de trois structures, nous avons convenu de travailler avec la société Eode. La prestation de service a été de 19 500 euros.

FRAIS GÉNÉRAUX

La part la plus importante des frais généraux d'Arcadi est portée par le loyer et charges locatives du passage Duhesme (149 000 euros annuels).

Les contrats de location mobilières, d'assurance, d'entretien et de maintenance constituent quant à eux un volume de 105 000 euros.

Un suivi attentif et anticipatif des frais de déplacements et de réceptions a permis de porter les charges réalisées de 2005 à 65 000 euros contre 90 000 euros de charges prévues.

MASSE SALARIALE

Elle représente 28 % du budget global d'Arcadi.

➔ page 33

CONTRAT D'OBJECTIFS

- › SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX ACTEURS
DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE FRANCILIENNE
- › SOUTENIR LA CRÉATION
FAVORISER LA DIFFUSION
AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION
ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE
- › CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE
SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE



OBJECTIF 1

SERVICE D'INFORMATION ET DE CONSEIL AUX ACTEURS DE LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE FRANCILIENNE

« Offrir un service d'information et de conseil au bénéfice de tous les acteurs de la vie artistique et culturelle francilienne ». Cette mission de service public se traduit par la création d'un Relais information et conseil.

Ce nouveau service d'Arcadi est opérationnel depuis septembre 2005.

Le recrutement de sa directrice a été effectué en mai 2005 et celui du chargé de mission en juillet 2005. La restructuration des bureaux d'Arcadi – au cours des mois de juillet et août - a permis d'aménager un espace d'accueil comprenant la mise à disposition de deux postes informatiques et d'un espace de documentation.

Sur la base du travail de réflexion engagé au sein d'Arcadi à la fois en interne et avec le concours de personnes qualifiées (responsables de différents centres de ressources situés en Île-de-France), du contrat d'objectifs (2005-2007) et des assises régionales de la culture en Île-de-France, la responsable a conçu le projet du service Relais information et conseil.

Son développement a été présenté en juin 2005 aux directeurs puis à l'ensemble du personnel de l'établissement.

Ce premier bilan d'activités est l'occasion d'un retour sur les objectifs, les méthodes et les fonctions du centre de ressources d'Arcadi. Lesquelles fonctions s'imbriquent, en permanence, les unes aux autres.

LE RELAIS INFORMATION ET CONSEIL

Ce nouveau service situé à Paris, au cœur d'un réseau déjà riche en centres de ressources généralistes et spécialisés, se devait de se situer en parfaite connaissance du milieu et de ses différents opérateurs.

Il s'est donc positionné d'emblée comme un relais, un lieu d'aiguillage avec l'obligation de ne pas ajouter « une strate de plus » à l'empilement déjà existant.

Aussi, de manière systématique, des rendez-vous ont été pris avec les responsables de centres de ressources afin de connaître précisément leurs modes de fonctionnement et les services qu'ils proposent.

Ce repérage quasi-permanent ainsi que les relations étroites établies avec ces responsables permettront d'en-

gager les partenariats nécessaires à la mise en place d'actions concertées et ambitieuses.

LES RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES : LA TRANSVERSALITÉ DU RELAIS

Non spécialisé dans un genre esthétique ou dans une discipline, le Relais a une approche transversale, intimement lié aux missions de l'établissement. L'existence d'un service transversal au sein d'un établissement structuré par services artistiques ne va pas de soi.

Pourtant, progressivement, sur la base de projets partagés, des habitudes de travail se créent, des circuits d'informations s'installent, permettant de dépasser la sectorisation et de capitaliser au mieux la connaissance approfondie du territoire et de ses acteurs.

La création des fonctions de coordination des services artistiques et de médiatrice des actions artistiques de l'établissement ont renforcé considérablement la circulation de l'information et la mise en place d'actions concertées (cf. p. 30).

Des réunions de travail, entre ces deux responsables et la responsable du Relais, ont permis la formalisation d'un champ d'initiative se préoccupant non seulement de la « création » mais des conditions de transmission culturelle qui va de la sensibilisation à la formation.

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le conseil est un périmètre difficile à cerner, il va du renseignement technique au bilan individuel.

Le rendez-vous pris avec les personnes en charge du Relais est souvent l'occasion de l'expression de l'ensemble des maux éprouvés par les professionnels...

On constate aussi, bien souvent, un déficit d'information sur les structures déjà existantes et à même de répondre aux demandes formulées. Il n'est donc pas rare que le Relais fournisse de l'information sur le réseau des centres de ressources.

AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES ET AUX PORTEURS DE PROJETS

Sur la base d'une fiche renseignée à chaque visite ou lors d'un contact téléphonique ou d'un mail, il est possible de

produire une analyse des demandes exprimées au Relais.

60 demandes ont été formalisées et adressées au Relais, de septembre à décembre 2005. On note une accélération des demandes depuis janvier 2006 dû à une meilleure connaissance de l'existence du Relais et sans doute aux retombées de la consultation auprès des compagnies de théâtre.

Le Relais étant ouvert depuis début septembre 2005 seulement, l'analyse de sa fréquentation porte sur un nombre de demandes relativement peu importante. Ce sont donc des indications à relativiser.

Néanmoins, en dehors de la fourniture d'une information assez générale ou technique, les rendez-vous pris concernent la plupart du temps des compagnies ou porteurs de projet en voie de professionnalisation ou celles qui ont atteint un premier stade de notoriété.

L'analyse des demandes sur 2005 fait apparaître :

Nombre des demandes par discipline : Théâtre et arts associés (26) ; Cinéma (13) ; Multimédia (2) ; Danse (3) ; Musique-Opéra (5) ; Chanson (3) ; Générale (6).

La nature des questions posées concerne en premier lieu le financement et la diffusion des projets. Viennent ensuite des interrogations sur des lieux de répétitions, de résidence.

Enfin des précisions nous ont été demandées sur les modalités d'intervention d'Arcadi, sur le dispositif de la permanence artistique et culturelle mis en place par la Région ainsi que sur la question des droits d'auteurs.

Il est à noter que plusieurs rendez-vous ont fait l'objet d'un suivi et de contacts ultérieurs.

Les difficultés à surmonter sont multiples. La coexistence au sein même d'une structure d'un dispositif d'aide, nécessairement sélectif et l'ouverture sans exclusive de l'information et du conseil émanant du Relais, n'est pas simple. Chaque rendez-vous est souvent l'occasion de préciser les modalités d'intervention financière d'Arcadi et les conditions de recevabilité d'un projet.

La « limite » est souvent ténue entre un rendez-vous accordé par le Relais et un rendez-vous qui devrait être le fait d'un service artistique. Le dialogue et la confiance installés avec les services permettent de plus en plus une circulation efficace de l'information sur ces projets. Aussi, progressivement, des demandes d'équipes qui ne peuvent bénéficier des aides d'Arcadi et qui sont arrivées directement aux services artistiques sont relayées par le Relais.

Enfin, on se retrouve fréquemment confronté à la diffi-

culté à trouver des solutions concrètes en particulier concernant la recherche de lieux de travail et de répétition. La transformation du « guide de la diffusion théâtrale » en un répertoire des lieux où pourrait trouver place un inventaire des lieux pouvant « être partagés » est un projet qui va être engagé au cours du premier trimestre 2006.

Pour sortir de ces difficultés, l'équipe du Relais cherche des réponses adaptées au cas particulier par une lecture technique des projets, une description objective des partenaires, par la fourniture de liste de contacts, de lieux, par la connaissance précise du territoire et de ses acteurs...

AUX STRUCTURES OU COLLECTIVITÉ

Francis Lepape (Directeur du développement culturel) souhaitait mener une étude précise sur la situation de l'emploi dans trois lieux aidés par la ville de Bagnolet : L'Échangeur, Le Samovar et le Colombier.

Ces trois lieux ont une implication locale forte, sont dirigés par des artistes « reconnus » et pourtant sont dans une grande fragilité voire une grande précarité.

En décidant de lancer cette étude, la ville souhaite une prise de conscience des élus de Bagnolet de la présence de 3 équipes « service public » et déboucher sur des conventions plus « musclées » avec un volet emploi (pluri-annualité).

Arcadi s'est engagé à accompagner ce travail d'étude, en formulant des conseils sur des équipes susceptibles de réaliser l'étude.

Le déroulement et les conclusions de celles-ci pouvant éventuellement servir de cadre de réflexion à d'autres élus et responsables culturels dans le cadre de journées d'étude à destination des élus ou de cadres territoriaux.

LA DOCUMENTATION

Dès son ouverture, le Relais a bénéficié de la documentation versée par chaque service artistique. Des acquisitions (livres, guides techniques...) réalisées en fin d'année 2005 sont venues abonder ce fonds documentaire.

Progressivement, le Relais structure un espace de documentation afin de mettre à disposition une information et une documentation analysées et organisées (organisation thématique, rédaction de notices) en fonction des secteurs d'intervention d'Arcadi et du développement culturel en particulier dans son inscription régionale

Il ne s'agit pas là non plus de faire du Relais un centre documentaire très développé mais bien de penser son

originalité comme pôle de ressource culturel francilien. Le projet serait de créer une base de données documentaires, accessible par le site internet d'Arcadi, sur la vie culturelle en Île-de-France :

Des informations bibliographiques, agrémentées de résumés et de mots-clés, provenant de documents de tout type (monographies et brochures, publications en série, littérature grise, bibliographies thématiques, les informations produites par Arcadi et le Relais...) et de toute nature (articles de périodiques, actes de colloques, études et rapport), localisés en Île-de-France ou sur des sites internet seraient mises à disposition des internautes.

En interne, le Relais assume une responsabilité particulière dans l'alimentation en ressource documentaire des autres services de l'établissement (en particulier via l'intranet).

LA RESSOURCE EN RÉGION ET LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Afin de nourrir le projet du Relais d'expériences déjà en place dans d'autres régions, la direction d'Arcadi et le service du Relais ont été reçus en novembre 2005, pour une journée de travail, par l'équipe d'Arteca, centre de ressources de la culture en Lorraine. Un établissement où s'exerce une coopération culturelle exemplaire entre L'État et la Région Lorraine, en particulier sur la question de l'observation culturelle (Atlas culturel).

En janvier 2006, une même journée se tiendra à Arcadi avec l'Odia Normandie.

Ces rencontres avec les « agences régionales » permettront d'engager un dialogue régulier, de créer un réseau et d'installer à terme des coopérations fructueuses.

BUDGET

Le budget prévisionnel du Relais information et conseil était de 100 000 euros pour 2005. Compte tenu de sa création tardive, l'enveloppe budgétaire n'a pas été entièrement consommée. Les dépenses enregistrées concernent essentiellement la commande faite à l'association Opale (33 000 euros) pour la consultation sur les compagnies de théâtre, des acquisitions documentaires (2 700 euros) et d'un logiciel de traitement statistiques (2 400 euros).

OBJECTIF 2

SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION, AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

REMARQUE

Par convention, les indicateurs fournis ci-dessous concernent exclusivement les projets ayant bénéficié d'au moins un versement sur le budget 2005 d'Arcadi (solde d'un projet aidé en 2004 ou avance sur une première exploitation 2006, par exemple). En conséquence, dans certains cas, il n'est pas possible à ce jour d'arrêter les résultats en termes de dates de diffusion ou de fréquentation puisque leur réalisation se poursuivra en 2006. De même certains projets ont pu être soutenus à la création en 2005 et ne pas figurer dans les listes des spectacles aidés, fournies en annexe, si leur diffusion ne commençait qu'en 2006. Le bilan complet de la saison 2005-2006 sera arrêté ultérieurement.

CHANSON

Les crédits consacrés à la chanson ont augmenté de 40 % par rapport à 2004 :

- 79 % ont été consacrés à la production
- 11 % à la diffusion
- 4 % aux actions artistiques
- 6 % à la manifestation « C'est comme ça ! »

Moyenne des apports en production : 36 %

Moyenne des apports en diffusion : 42 %

PRODUCTION

23 artistes concernés pour 27 projets

Nombre de dates : 56

Nombre de lieux différents : 19

DIFFUSION

50 plateaux artistiques

Nombre de dates : 39

Nombre de lieux différents : 17

Fréquentation : 2 855

Moyenne de fréquentation : 130 spectateurs/représentation

ACTION ARTISTIQUE

8 projets concernés

Nombre de dates : 10

Nombre de lieux différents : 6

MANIFESTATION : « C'EST COMME ÇA ! »

13 565,74 euros - 6 958,40 de coût artistique

Part artistique sur budget : 51,29 %

On peut difficilement comparer l'édition 2005 (trois jours) avec l'édition 2004 (six jours) ; pourtant, l'installation dans une salle parisienne (Espace Jemmapes) a

des effets évidents : 313 entrées professionnelles sur les trois journées (250 en 2004), soit au total 170 professionnels (100 en 2004), dont 60 artistes et 37 diffuseurs (représentant 30 lieux de diffusion, au lieu de 12 en 2004).

Les spectacles additionnent 191 entrées professionnelles et 177 entrées payantes, soit, pour chaque soirée, une moyenne de 64 professionnels et 59 spectateurs payants (en 2004 : 35 spectateurs payants par soir). L'atelier d'écriture, organisé en amont sur un week-end, a rassemblé 23 participants. La rencontre professionnelle thématique et les deux master classes ont attiré 114 personnes, soit chaque fois une moyenne de 38 professionnels (le succès des master classes s'affirme depuis l'édition 2004, qui avait vu passer le public de chaque séance d'une petite quinzaine à une trentaine de professionnels).

L'augmentation des crédits du service chanson a essentiellement porté sur la production (résidences de création et dates parisiennes).

Sur les vingt-trois projets soutenus en création en 2005, trois correspondent au bouclage d'un soutien engagé en 2004. En 2005 Arcadi a donc engagé son soutien auprès de vingt nouveaux projets, au lieu de neuf en 2004. Cette évolution ne traduit pas une augmentation de la demande (trente-cinq dossiers présentés au cours de l'exercice), mais plutôt un développement qualitatif des propositions.

La part de budget affectée aux actions artistiques a fortement baissé entre 2004 et 2005, après une augmentation constante les trois années précédentes. Cette chute ne traduit pas nécessairement, en tout cas pas uniquement, une diminution de l'activité des organisateurs en ce domaine : plusieurs projets pour lesquels le servi-

ce chanson avait été sollicité en début d'exercice se sont finalement réalisés sans l'apport d'Arcadi. Cela explique les redéploiements effectués en cours d'année, essentiellement au bénéfice de la création et des dates parisiennes.

Sur les vingt projets retenus, neuf, soit près de la moitié, font intervenir un coach scénique ou, plus rarement, un metteur en scène: le travail scénique est un enjeu de plus en plus clair pour les artistes et leur entourage professionnel.

On remarque la présence, toute nouvelle, de projets apportés par des producteurs solides: Astérios pour Daphné, Azimuth pour Polo et Agnès Bihl et Olympic pour Albin de la Simone; ce constat tendrait à indiquer que ces producteurs, recevant moins de soutien de la part des maisons de disques et des sociétés civiles professionnelles, se tournent davantage vers la puissance publique.

Autre remarque: depuis la naissance du dispositif chanson en 2001, face à la faible implication des lieux généralistes, celle des lieux spécialisés s'est développée fortement et de façon inattendue (la chanson, jusqu'à ces dernières années, restait exclue du réseau « musiques actuelles »). L'année 2005 confirme et renforce cette tendance: sur vingt créations soutenues, onze ont été organisées dans des lieux à dominante musiques actuelles (en 2004, on en comptait quatre sur neuf).

DANSE

Le budget artistique consacré à la danse en 2005 a diminué de 13 % par rapport à 2004.

Le changement de calendrier danse d'Arcadi explique cette différence. On peut noter des différences importantes entre le prévisionnel et le réalisé (pas tant au niveau du budget global que sur la répartition).

En effet, la dernière édition des « Île de Danse » a eu lieu en décembre 2004. Désormais Arcadi soutient la diffusion non plus sur l'unique période de novembre-décembre, mais sur toute la saison. Ce changement prend effet sur la saison 2005-2006. Il n'y a donc pas eu de diffusion entre janvier et juillet 2005. Idem pour les actions artistiques.

En conséquence une enveloppe beaucoup plus importante a pu être consacrée à la production (2004 : 92 000 euros; 2005 : 293 500 euros) en particulier sur des compagnies soutenues sur 2006-2007 mais qui commençaient leur production en 2005.

50,5 % des crédits ont été consacrés à la production
18 % à la diffusion
7,5 % à l'action artistique
24 % à la manifestation « Presqu'Îles de danse »

Moyenne des apports en production: 35 %
Diffusion: apport moyen Arcadi pour une date: 2313 euros

PRODUCTION

8 spectacles concernés
Nombre de dates: 16
Nombre de lieux différents: 8

DIFFUSION

14 spectacles concernés
Nombre de dates: 39
Nombre de lieux différents: 25
Fréquentation: 7 352
Moyenne de fréquentation: 188 spectateurs par représentation

ACTIONS ARTISTIQUES

17 projets concernés
Nombre de dates: 22
Nombre de lieux différents: 17
Fréquentation: 476 participants

MANIFESTATION: « PRESQU'ÎLES DE DANSE »

Pour l'année 2005, les Presqu'Îles de danse ont été organisées sur six jours, du 12 au 17 février 2005, à La Ferme du Buisson, Scène nationale de Marne-la-Vallée (77), à L'espace Lino Ventura, ville de Torcy, au Théâtre de la Cité internationale (Paris), à L'Apostrophe, Scène nationale de Cergy-Pontoise.

16 compagnies y ont été présentées avec 22 représentations.

Des rencontres professionnelles danse ont été organisées en partenariat avec l'Onda les 14 et 15 février.

Budget global : 140 800 euro HT

Fréquentation

5 153 spectateurs, dont :

2 876 à La Ferme du Buisson

1 895 au Théâtre de la Cité internationale

382 à Cergy-Pontoise

Taux de fréquentation moyen : 91,3 %

Présence professionnelle

267 professionnels, dont :

- 81 représentants de structures culturelles d'Île-de-France,

- 43 représentants institutionnels d'Île-de-France,

- 113 représentants de structures culturelles nationales (hors Île-de-France),

- 12 représentants de structures culturelles étrangères (Allemagne, Grèce, Italie, Japon, Grande-Bretagne, Suisse, Tunisie),

- 18 représentants presse.

Le nombre de spectateurs a augmenté entre l'édition 2004 et l'édition 2005 (la manifestation a duré une journée de plus) mais il faut surtout retenir une augmentation du taux de fréquentation (de 82 % à 91 %) et une nette augmentation de la présence des professionnels non-franciliens (de 35 à 113), qui peut s'expliquer par l'organisation avec l'Onda des journées professionnelles danse.

CINÉMA

Le budget consacré au soutien à la postproduction cinématographique est resté relativement stable (- 5 %).

Réalisé 2004 : 314 780 euros

Prévisionnel 2005 : 300 000 euros

Réalisé 2005 : 298 769 euros

Trois demandes ont été reportées sur le budget multimédia en fin d'exercice (ces projets ont été choisis parce qu'ils avaient un caractère artistique proche de ceux de l'Acme).

POSTPRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 50,83 %

25 films aidés ont fait l'objet d'au moins un versement en 2005 (quatre ont été soutenus en 2004) :

- 8 longs métrages

- 1 moyen métrage

- 9 courts métrages

- 6 éditions DVD

Apport moyen d'Arcadi : 51 %

Pour les courts métrages, le pourcentage « postproduction » d'Arcadi couvre souvent la majorité des travaux. L'apport d'Arcadi pour un gonflage en 35 mm constitue donc un plus pour des films qui resteraient la plupart du temps en vidéo. Pour les longs métrages, en revanche, la finition en 35 mm (en particulier pour les fictions) est pensée dès la production des films et si l'apport d'Arcadi est moindre en pourcentage, il reste un complément précieux pour les producteurs indépendants qui sont dans une économie extrêmement fragile

DIFFUSION

Depuis toujours, les films issus du dispositif sont diffusés à la télévision. Les longs métrages font, pour la plupart, l'objet d'une sortie en salle et les courts métrages font le tour des festivals. Dans la mesure où les films ont des distributeurs, Arcadi n'a pas à se substituer au système général de diffusion du cinéma.

ACTION ARTISTIQUE

L'opération *Un monde moderne*, avec le principe de diffusion numérique avec plan de tournée incluant systématiquement la présence d'intervenants en salle, était une première tentative de soutien « accompagné » sur un terrain plus spécifiquement francilien.

On notera, en outre, que Cinéville, par ailleurs, est entièrement dédié à la question de l'éducation à l'image au sein d'Arcadi.

CINÉVILLE

Les crédits consacrés par Arcadi à l'opération Cinéville ont augmenté de 20,50 % par rapport au réalisé 2004. Cette augmentation résulte essentiellement d'une évolution de la hausse des coûts artistiques liés aux ateliers. Cette tendance s'affirme d'autant plus si l'on considère que les coûts des deux autres actions sont restés, par définition stables par rapport à 2004, puisqu'il s'agit des mêmes montants forfaitisés, avec un nombre de séances de plein air en baisse et un nombre de séances spéciales comparables à 2004.

19 ateliers ont ainsi fait l'objet d'une demande d'engagement contre 15 en 2004.

Leur durée a également augmenté : d'après le bilan d'étape Cinéville réalisé en octobre 2006, sur les 16 ateliers dont le financement avait été engagé en 2005, 11 avaient duré 6 mois ou plus dont 5 plus de six mois.

Les critères d'aide pour cette action ont également été modifiés avec pour conséquence une majoration du pourcentage d'aide sur le coût artistique (allant jusqu'à atteindre 100 %) d'un nombre significatif d'ateliers (6 au total) puisqu'ils répondaient aux orientations prioritaires stipulées par le cahier des charges de l'opération.

Cette évolution budgétaire est du reste cohérente au regard des orientations 2005, privilégiant pour l'activité du service Cinéville l'expérimentation et l'innovation artistique et culturelle, en articulation avec la question des territoires et des publics.

Les apports d'Arcadi en 2005

Chiffres établis pour des projets engagés en 2004-2005 et réalisés en 2005

LES ATELIERS

19 ateliers sur 18 sites

Apport moyen d'Arcadi 34,5 %

Nombre moyen de participants : 11

LES SÉANCES SPÉCIALES

Part de l'apport Arcadi sur budget séance spéciale (moyenne 2004) : 43,9 %

Pour 2005, on peut déduire, à partir du système de versement d'un montant identique forfaitisé lié à la contractualisation, que l'apport d'Arcadi reste d'un pourcentage identique

24 séances dans 20 salles

Nombre moyen de spectateurs : 47

LES SÉANCES EN PLEIN AIR

Part de l'apport Arcadi pour le budget séance plein air (moyenne 2004) : 15 %

Pour 2005, on peut déduire, à partir du système de versement d'un montant identique forfaitisé lié à la contractualisation, que l'apport d'Arcadi reste d'un pourcentage identique

21 séances sur 17 sites

Nombre moyen de spectateurs : 174

AUTRES ACTIONS

Les apports d'Arcadi hors dépenses artistiques liées aux actions du dispositif se répartissent entre :

Des actions initiées en propre par le service :

Les actions de formation : Rencontres professionnelles « le portage de projet cinéma et audiovisuel » et le « mode d'emploi séances spéciales », l'apport d'Arcadi dans le financement de ces actions étant de 100 %, les commandes d'auteur en vue de l'édition Mémoires plurielles, l'apport d'Arcadi étant également de 100 %

Des actions partenariales :

Séminaire des cinéastes dans l'éducation à l'image en partenariat avec Périphérie avec un apport d'Arcadi de 45,9 %.

MULTIMÉDIA

Les crédits consacrés à l'Acme (Aide à la création multimédia expérimentale) ont connu une augmentation de 35 % par rapport à 2004.

En production, Arcadi a soutenu sensiblement le même nombre de projets (18 en 2004, 17 en 2005) mais avec un apport moyen de 10 600 euros par projet (7 250 euros en 2004). Cela a permis d'aider de manière significative des projets ambitieux, notamment des films 3D qui ont bénéficié d'enveloppes souvent égales à 15 000 euros.

En diffusion, l'essentiel des opérations a été concentré lors de « NémO en Île-de-France » (diffusion exclusive d'œuvres issues de l'Acme) sur des installations et des performances « lourdes » en termes de montage technique pour lequel les lieux n'étaient pas forcément équipés (ex : Mains d'Œuvres).

En ce qui concerne la manifestation, l'augmentation de 11 % correspond à un nombre plus important d'œuvres et de séances et à des opérations additionnelles (par exemple la séance « Scam » qui a par ailleurs occasionné un retour sur investissement pour Arcadi).

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé vient d'une part, du jeu comptable dans lequel des derniers versements à des projets aidés en 2004 ont été effectués en 2005, et d'autre part, du fait qu'une partie de l'enveloppe diffusion et que la totalité de l'enveloppe action artistique ont été reversées en production. Notons cependant que certaines actions de diffusion en 2005 ont été réalisées sans dépenses pour Arcadi (ex : diffusion dans les ECM).

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 35 %

Projets ayant bénéficié d'au moins un versement en 2005.

- 7 installations
- 12 films
- 2 performances
- 4 DVD-Rom
- 4 DVD

DIFFUSION

Le choix a été fait d'apporter une forte visibilité à des installations et à des performances lourdes techniquement sur le temps fort qu'est NémO. En outre, la particularité des projets de films soutenus est qu'ils connaissent une diffusion autonome, notamment télévisuelle et festivalière. Rappelons que la plupart des films « Acme » ont été diffusés par Arte ou Canal Plus et ont, pour certains, été sélectionnés dans plus de quarante festivals dans le monde entier.

ACTION ARTISTIQUE

Ce type d'action est encore très peu répandu dans le multimédia. De plus le service a connu un certain flottement en termes de personnels en 2005 ; l'équipe est désormais stable et structurée autour du seul multimédia. Nous n'étions pas en mesure de commencer ce type d'action jusqu'alors, nous le serons désormais en 2006 : une première action commence en mars au Cube (Exposelive), une deuxième sera mise en place rapidement (Ecole Vj), et l'opération NémO@Rurart est un effort extrêmement significatif en la matière.

MANIFESTATION : FESTIVAL NÉM O

71 266 euros dont 22 676 euros de coût artistique.

NémO, en 2005, était une manifestation très dense (102 séances...). Pour autant son budget global (cf. supra) est resté stable et son budget « artistique » a connu une croissance assez logique.

Fréquentation

Les chiffres de fréquentation de NémO (précision aléatoire compte tenu du principe d'entrée libre avec comptage par les ouvreurs) étaient d'environ 25 000 spectateurs en 2004 et 30 000 en 2005.

Ajoutons enfin que NémO est conçu comme un network dans lequel programmeurs, télédiffuseurs et distributeurs font leur marché, ce qui est une action de diffusion en soi. Non quantifiable, mais très significative pour les artistes qui y participent (notamment par le jeu des jumelages avec d'autres festivals du même type et qui sont des re-diffuseurs naturels des œuvres).

OPÉRA

Le budget consacré par Arcadi à l'opéra est resté relativement stable (- 2,80 % par rapport à 2004)

27 % sont consacrés à la production

68 % à la diffusion

5 % à l'action artistique

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 19 %

DIFFUSION

Apport moyen d'Arcadi : 40 %

ACTION ARTISTIQUE

Apport moyen d'Arcadi : 40 %

6 spectacles coproduits

9 spectacles aidés à la diffusion

45 dates dans 29 lieux différents

En termes de diffusion, les chiffres restent plus ou moins stables.

Fréquentation : 8 432 (sur 35 représentations)

Moyenne de fréquentation : 65 % spectateurs par représentation

7 projets comportant des actions artistiques

Nombre de dates : 104 (rencontres)

Nombres de lieux différents : 70 (groupes touchés)

Fréquentation : 1 440 personnes

THÉÂTRE

Les crédits consacrés au théâtre ont augmenté de 17,40 % par rapport à 2004.

Cette augmentation porte très sensiblement sur la part production et de manière bien moins conséquente sur la part actions artistiques.

73,5 % sont consacrés à la production

12 % à la diffusion

14,50 % à l'action artistique

PRODUCTION

Apport moyen d'Arcadi : 16 %

S'agissant de la production, l'objectif était de maintenir sur la saison 2005-2006, le même nombre de spectacles aidés que sur la saison 2004-2005 (autrement dit de consolider l'augmentation réalisée en 2004-2005, grâce à l'augmentation de la subvention du Conseil régional).

47 spectacles coproduits :

17 spectacles engagés en 2004 et réalisés en 2005

19 spectacles engagés et réalisés en 2005

11 spectacles engagés en 2005 et réalisés en 2006

DIFFUSION

15 spectacles concernés

Nombre de représentations : 276

Fréquentation : 19 567

Moyenne spectateurs : 70,89 par représentation (ne tient pas compte de la jauge)

ACTION ARTISTIQUE

25 projets concernés dont 15 projets engagés en partenariat avec le groupe des 20 et 1 projet engagé en 2004. En matière d'actions artistiques, l'implication d'Arcadi s'est développée en 2005, avec une volonté d'intervention plus marquée dans ce domaine. Arcadi a augmenté ses soutiens financiers sur des projets d'association entre des compagnies et des théâtres d'Île-de-France en vue d'un travail affirmé sur le terrain (travail singulier de sensibilisation du public mené conjointement par les équipes des théâtres et des compagnies).



OBJECTIF 3

CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE

Cette mission confiée au Relais information et conseil, a pour but de produire des connaissances sur l'activité culturelle régionale par un inventaire des ressources déjà existantes et par la réalisation d'enquêtes et d'étude. L'objectif étant de mettre à disposition des décideurs et des acteurs locaux, des professionnels et du grand public une information actualisée et partagée.

Dans ce cadre, deux « études » ont été engagées. La première, Consultation pour mieux répondre aux attentes des compagnies de théâtre d'Île-de-France :

De septembre à décembre 2005, l'association Opale a mené, à la demande d'Arcadi, une consultation pour mieux répondre aux attentes des compagnies de théâtre d'Île-de-France. L'objectif de la consultation était d'une part, de mieux cerner la réalité des compagnies qui travaillent en Île-de-France et d'autre part de mieux comprendre leurs attentes.

Face à un paysage hétérogène et peu connu, l'un des premiers résultats de la consultation est d'avoir permis un repérage précis des compagnies de théâtre. Selon les différents recoupements effectués, la région Île-de-France compterait 800 compagnies professionnelles et plus de 50 % de ces compagnies ont répondu à la consultation (461).

Les données recueillies, complétées par une phase d'enquête qualitative, permettent de dégager des repères pour décrire un paysage général, tant au niveau de l'activité et du fonctionnement des compagnies que du point de vue de leurs difficultés et besoins (cf. document de synthèse disponible sur notre site web).

La qualité du travail du prestataire retenu a permis de réaliser cette consultation en un temps relativement bref et d'obtenir un taux de réponse très satisfaisant au questionnaire adressé aux compagnies.

Début 2006, Arcadi a pris l'initiative de réunir d'autres entités responsables du soutien au spectacle vivant afin de les impliquer dans le processus de restitution des résultats de la consultation et de nouer des partenariats sur les suites à donner aux besoins exprimés.

D'ores et déjà, des contacts sont noués avec le Synavi sur les questions de la mutualisation, des projets d'accompagnements collectifs à destination des compagnies

pourraient se mettre en place dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), la mise en place d'un système de « crédits d'heures » pourrait s'envisager ponctuellement, afin que les compagnies puissent bénéficier des services d'un comptable, d'une attachée de presse, d'un administrateur...

Arcadi propose la création d'un répertoire des compagnies franciliennes à disposition sur son site internet (accessible en permanence aux compagnies pour une information actualisée et ouverte).

La seconde, Inventivité sociale et créativité artistique : aux périphéries de l'institution et du marché, la culture rime avec transformation sociale.

Arcadi entend remplir un rôle de veille artistique, culturelle et sociale, identifier et faire connaître les expériences innovantes.

Dans ce cadre, une étude confiée à Co-errances a permis d'identifier 138 situations ou collectifs qui offrent un cadre le plus souvent non institutionnel à diverses actions artistiques et culturelles.

Le dénominateur commun de ces initiatives est la capacité d'opposer au rôle passif et désocialisé de consommateur culturel une mise en situation dans laquelle les publics deviennent des acteurs à part entière de l'acte créatif.

Le rapport – en cours de rédaction – s'attache à dévoiler ces dynamiques quelque peu oubliées et invisibles du point de vue institutionnel et médiatique. Il porte un regard sur l'extension de la notion de culture et en particulier de la culture comme facteur de transformation sociale, sur le rapport de ces initiatives aux territoires, aux populations, sur les moyens et les ressources mis en œuvre, sur le rapport à la création...

Cette étude – considérée comme un processus – pourrait être prolongée et enrichie par des appels à contributions (de sociologues, artistes, médiateurs, historiens, urbanistes, philosophes...) et par des séminaires réguliers pouvant éventuellement déboucher sur une restitution publique, laissant la place au débat.

COMMUNICATION



COMMUNICATION INTERNE ET COORDINATION DES SERVICES ARTISTIQUES

Un plan de communication est nécessaire pour être opérationnel c'est-à-dire pour mettre en place une méthodologie.

La communication n'est ni une fonction ni un secteur isolé, sa stratégie s'établit au service du développement d'Arcadi dans son ensemble.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2005 les responsables de la communication ont mis au point un plan de travail en liens étroits avec la direction, en s'appuyant sur les fonctionnements et les informations des services artistiques, de la médiation des actions artistiques et du Relais information et conseil.

Ce plan permet d'harmoniser les modes de fonctionnements, d'adapter les objectifs de la communication aux objectifs d'Arcadi sur le premier contrat 2005-2007, ainsi que les actions et les supports qui en dépendent.

Dans cet esprit, la responsable de la communication de l'établissement est également en charge de la coordination des services artistiques.

Cette coordination prend en charge les projets pluridisciplinaires d'Arcadi : mise en réseau des services artistiques pour l'examen de projets susceptibles d'être soutenus par l'établissement et associant plusieurs champs en langages artistiques. C'est dans une synergie avec les services que la coordination devient l'interlocuteur des projets à fort caractère d'innovation et d'hybridation.

LES ACTIONS

- Les réunions internes d'information et d'organisation, une fois par mois.
- Les réunions collégiales et les collèges de programmation budgétaires, qui ont pour but de créer des synergies entre les secteurs. Elles sont le lieu de la transparence des décisions et des décisions budgétaires qui découlent des choix des comités artistiques consultatifs. Elles sont programmées au minimum une fois par mois.
- Les comités artistiques pluridisciplinaires, lieux de discussions et d'échanges autour de projets hybrides et originaux dans leurs approches artistiques croisées.
- Les événements ponctuels : réunions exceptionnelles des membres de l'équipe (séminaires, réunions de direction...) ainsi que le séminaire interne 2005, organisé en une journée en juin au Théâtre du Soleil (Paris 12^e).

L'OUTIL : L'INTRANET

Ce médium est le support de référence de la communication interne. Il comporte :

- La page d'accueil ou « portail » qui symbolise le « coup d'œil » avec la page planning du jour, les actualités, les dernières coupures de presse...
- La revue de presse renseignée par une personne de l'accueil recevant les coupures de l'Argus et épluchant tous les matins la presse à laquelle Arcadi est abonné. Nous la complétons par les revues de presse fournies par les attachés de presse. Cette revue de presse est périodiquement archivée dans des classeurs, consultables à l'accueil.
- Le planning commun à tous les membres de l'équipe
- Les actualités, comprenant les actualités d'utilité générale, que chaque membre d'Arcadi adresse au service communication qui se charge de les valider, les comptes rendu de réunions passées, les ordres du jour des réunions à venir (fixés par la direction ou la personne à l'initiative de la réunion), les notes de service (rédigées par l'administration et/ou l'assistanat de direction)...

COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET COMMUNICATION ARTISTIQUE

Les ateliers et débats publics sont des moments de rencontres de professionnels, autour de thématiques précises (artistiques, culturelles, pratiques ou théoriques...), qui placent Arcadi comme un moteur de réflexion et un catalyseur d'expériences. Grâce à son positionnement en étoile en région Île-de-France, comportant des branches artistiques bien différentes, Arcadi est tout à fait légitime dans ce rôle de « relanceur d'idées »... Ces thématiques sont définies par les questionnements des secteurs artistiques relayés et mis en place par la coordination des services artistiques.

En 2004, première année de mise en place de ces ateliers, nous en avons organisé sept, selon des thèmes aussi différents que « Le partage des outils : équipes artistiques et lieux de diffusion », « Nouvelles formes artistiques et nouveaux médias, permanence artistique et travail de territoire : compte rendu d'expériences d'action culturelle dans le domaine de la création numérique et du multimédia », « Croisement des formes et des langages artistiques », « L'action culturelle dans les quartiers et zones urbaines sensibles », « De quelle souffrance la danse, intensément hybride, est-il l'agent ? », « La commande d'écriture théâtrale » et enfin « Culture et monde du travail ».

Dès janvier 2005, nous avons poursuivi cette activité par « Comment "Le travail de mémoire" se décline-t-il dans les pratiques artistiques ? », « Les cultures des "sans" : quand l'art fait sens », « La diffusion du spectacle vivant : concurrence ou coopération ? », puis enfin Des cinéastes dans « l'éducation à l'image ».

Tous les actes de ces ateliers sont téléchargeables sur le site d'Arcadi.

Les rencontres professionnelles mises en place sur le modèle de celles déjà organisées pour l'élaboration du projet d'Arcadi (Relais d'information et conseil, relations aux entreprises, actions artistiques...), ces rendez-vous constituent des contacts permanents avec quelques professionnels témoins de nos réflexions en interne. Elles sont le fruit d'un travail collégial, relevant du rôle de la coordination, depuis septembre 2005.

Par exemple, déplacements sur les territoires manifestant la cohérence des approches d'Arcadi dans les différents champs artistiques.

Les manifestations de type « festival » de diffusion ne sont plus une priorité dans la politique d'Arcadi. Toutefois, sous le futur titre de Rendez-vous d'Arcadi, ils sont des temps forts de rencontres professionnelles et avec des publics.

En 2005, les rendez-vous d'aide à la diffusion pour la chanson (C'est comme ça !) et pour la danse (Presqu'Îles de danse), sont des plates-formes de présentation de spectacles qu'Arcadi soutient et accompagne en conviant les programmeurs à les rencontrer. Grâce à des lieux partenaires, Arcadi poursuit son soutien à la création et à la diffusion en distinguant ses secteurs artistiques.

Némo, est le temps fort des nouvelles images, dans différents lieux en Île-de-France depuis 2005.

Les événements ou actions ponctuelles qui nous permettent de communiquer périodiquement :

Présence au festival d'Avignon

Arcadi s'est installé dans une partie du lieu que le Conseil Régional d'Île-de-France a investi intra-muros, la Chapelle Notre-Dame-du-Miracle. Nous y avons accueilli du public, lancé la première consultation du Relais information et conseil, organisé un atelier durant une semaine, du 9 au 17 juillet 2005.

Conférences de presse

Organisées en collaboration avec nos attachés de presse (Ex : Déjeuner de presse du 15 juin 2005, organisé par Opus 64 et Arcadi pour la présentation aux journalistes des politiques respectives de la Région Île-de-France par M. Francis Parny, et d'Arcadi par MM. Dominique Lafon et Jean-Claude Pompougnac).

Présentation de saison

Organisée le 28 novembre 2005, dans les locaux d'Arcadi, elle fut suivie d'une réception conviant tous les artistes soutenus de la saison.

La présentation de saison consiste à présenter les projets de chaque service artistique aux programmateurs, diffuseurs et lieux partenaires d'Île-de-France. La réception a un caractère plus festif et insiste davantage sur le caractère convivial de la relation d'Arcadi avec les artistes.

1 500 invitations expédiées

110 programmateurs ou diffuseurs présents à la présentation de saison

350 artistes, diffuseurs et partenaires présents à la soirée.

LES OUTILS

Arcadi, le site web, présentant toutes les modalités et toutes les informations d'Arcadi, vitrine efficace et claire. Le premier des services publics.

Lancé progressivement au milieu de l'année 2004, il a vu sa fréquentation augmenter sensiblement et régulièrement sur l'année 2005.

Cette fréquentation se résume en deux nombres : deux cent mille visites et plus d'un million de pages vues. L'augmentation des visites mensuelles au cours de l'année est de plus de 250 %, laissant espérer une forte augmentation pour l'exercice à venir.

L'année 2005 a vu l'apparition des actualités en page d'accueil permettant un nouvel espace d'information mis à jour régulièrement.

Il y a désormais plus de trois cents pages de spectacles et de rendez-vous aidés ou organisés par Arcadi. Parmi les plus vues on trouve les pages des rendez-vous (multimédia, danse, opéra, chanson), Orly Chap', Emma la Clown, *Les Films de Vacances*, *Le Sang des Atrides*, Batlik et Le Signal.

Le développement en cours du site en version 2.0 devrait rendre le site encore plus attractif avec beaucoup plus d'informations (distribution, biographies, répertoires) et de nouvelles fonctionnalités (répertoires des lieux, des compagnies, des spectacles) ainsi qu'un affichage en fonction des préférences de l'internaute.

Arcadi, la lettre d'informations par mail à tous ceux qui désirent s'y abonner, dont la premier numéro-papier est sorti le 28 novembre 2005 en vue d'une édition mensuelle jusqu'en juin 2006 afin de lancer la forme électronique.

Arcadi, la revue, périodique, qui aurait pour but de développer la pensée d'Arcadi et de présenter équitablement les actions et les spectacles de chacun des secteurs artistiques. Ce support aurait l'avantage de mêler la part artistique à la part théorique d'Arcadi, en faisant parfois intervenir des journalistes ou/et des artistes dans sa rédaction. Il présenterait nos Temps forts, comme nos événements au même titre que des actions artistiques ou des ateliers : toutes les actions (externes) d'Arcadi y seront développées.

Pour réaliser ce projet, nous avons réuni en octobre 2005, le premier comité de rédaction autour de la direction et du service communication, qui étudie également un plan de diffusion adapté.

Les brochures comparables à celles que nous avons déjà créées pour les événements Arcadi, qui ont l'avantage de présenter la programmation et les mentions techniques (horaires, accès...) pour les temps forts.

Les affiches, vecteurs d'information visuels des temps forts (C'est comme ça!, Îles de danse, NémO).

Du matériel pédagogique : pochette de présentation des actions artistiques, clés artistiques ou pistes de travail...

Des DVD, éditions des films aidés par Arcadi.

Un dossier de presse Arcadi, de façon à reprendre l'historique et les axes principaux de l'établissement expédié en novembre 2005, par Opus 64.

Un communiqué de presse par rendez-vous (C'est comme ça, Îles de Danse, NémO), puis par spectacles sélectionnés par les services artistiques et expédiés à 300 à 400 journalistes selon les disciplines.

Des invitations pour chacune des actions externes d'Arcadi (ateliers, temps fort, événements) qui renverront aux articles de la revue.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



LES INVESTISSEMENTS

Par convention, les frais de fonctionnement sont constitués des frais généraux et de la masse salariale. Par ailleurs, des investissements ont été engagés en 2005 qui ont permis à Arcadi de mieux s'installer et de moderniser tant son parc informatique que les outils partagés.

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

La création du Relais information et conseil, a posé la question du réaménagement des deux bâtiments. Un montant de 100 000 euros du résultat 2004 a été affecté à cet effet en 2005.

Cette installation ne pouvait se faire qu'en déployant une partie de l'équipe sur le Bâtiment B.

Une mise en concurrence auprès de trois cabinets a été engagée autour d'un cahier des charges comprenant les points suivants :

- Étude de l'installation physique, matériel électrique et informatique actuel
- Étude auprès de chaque service pour porter les points forts et faibles de chaque possibilité d'installation
- Élaboration de plusieurs possibilités d'installation de l'équipe sur les deux bâtiments
- Mise en concurrence des différents prestataires pour la réalisation des travaux
- La création d'une salle de repos des salariés
- La création d'une salle fumeur aérée dans chaque bâtiment
- La création d'un local équipé réservé aux deux délégués du personnel et à leurs suppléants
- La création d'une salle informatique sécurisée et tempérée pour héberger le serveur informatique
- Suivi des travaux
- Réception du chantier

Conformément au cahier des charges, le cabinet « Synergie + Conseil » qui a été retenu, s'est entretenu avec chacun des différents services d'Arcadi.

Compte tenu de la difficulté d'installer une équipe de trente personnes sur deux bâtiments, ce cabinet a validé le fait que les services artistiques, l'accueil et le Relais information et conseil seraient installés dans le bâtiment A et que les services transversaux ; le direction l'administration, la coordination des services artistiques, la communication artistique et le responsable des éditions s'installeraient au deuxième étage du bâtiment B.

Les travaux ont commencé le 21 juin 2005 et se sont terminés en août 2005, de telle sorte que chaque salarié a pu trouver dès la rentrée son nouvel espace de travail.

Le coût réalisé de ces travaux a été de 86 504 euros au lieu des 100 000 euros provisionnés.

RÉNOVATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE

L'ensemble de l'établissement était équipé de postes Macintosh, sauf la comptabilité qui nécessite un équipement sur PC compte tenu de l'utilisation d'un logiciel de comptabilité publique uniquement exploitable sous Windows.

État informatique avant les travaux :

Chaque ordinateur était une entité indépendante avec ses propres logiciels.

La plupart du matériel était obsolète voir en fin de vie, Une partie des logiciels ne possédait pas de licence, Aucun contrôle de logiciel ne pouvait se faire sur chaque poste de travail,

Pour une équipe de trente personnes, cette configuration ne pouvait permettre une réactualisation – régularisation de logiciels unitaires. Cela multipliait également les problèmes de maintenance.

Nous avons alors établi un cahier des charges qui prévoyait une architecture informatique hiérarchisée à partir d'un serveur central, sur lequel il fallait relier autant de Macintosh que de salariés, ainsi que les deux PC de la comptabilité, une mise à jour de la quasi totalité des logiciels utilisés, en prenant une licence serveur, et une maintenance informatique sur site d'une demi-journée mensuelle.

Après consultation de trois prestataires dont le précédent prestataire informatique de l'une des deux associations, nous avons choisi la société Orca Informatique.

Un budget de 35 000 euros avait été prévu, l'investissement s'est finalement élevé à 41 700 euros.

DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

La société Symphonie avait mis en place en 2004 un logiciel permettant d'exploiter la comptabilité publique selon la nomenclature M4.

Partant du principe que :

- Chaque directeur de service se voit attribuer en début d'année un budget plafonné et reparti selon les missions d'Arcadi en : production, diffusion, actions artistiques et manifestations pour les services artistiques.
- Les directeurs de service doivent être en mesure d'être équipés pour suivre au mieux l'évolution de leur budget.
- La comptabilité publique permettant une saisie de tous les engagements financiers pris par l'établissement, il paraissait important de leur donner une lecture de ces engagements tout en garantissant une totale sécurité comptable.
- La plupart des secteurs artistiques ont une activité liée à la saison, or la comptabilité ne permet qu'une lecture liée au budget de l'année civile en cours.

Nous avons demandé à la Société Symphonie, dans le cadre d'une maintenance ponctuelle, de retravailler sur son logiciel pour permettre à chaque responsable de la programmation budgétaire :

- d'accéder au montant global de son budget, au détail des engagements de son service tant pour l'année en cours que pour l'année suivante, ce qui leur permet d'avoir une lecture en saison.
- le suivi en ligne de leur budget leur permet pendant chaque collègue de programmations de prendre les décisions d'attribution des apports de chaque projet en connaissance de tous les engagements pris par leur service.

Cette lecture se fait pour chaque directeur de service par l'intermédiaire d'un développement sur internet.

RÉNOVATION DU FICHER D'ADRESSES

Le fichier d'adresse d'Arcadi provient des fichiers des contacts des deux associations qui ont constitué l'établissement.

Ces deux fichiers étaient différents et ne permettaient pas un usage centralisé et unique.

Au-delà de la cohésion de la communication de l'établissement, un fichier unique apporte une sécurité accrue des informations qu'il comporte.

Le cahier des charges comportait donc la livraison d'une licence d'utilisation d'un serveur de fichier File Maker Pro.

Contenant tous les partenaires d'Arcadi, ce fichier doit permettre d'uniformiser tous les moyens de correspondance selon la charte graphique de l'établissement.

Par ailleurs nous avons également convenu que ce projet comportait les informations des différents partenaires d'Arcadi, mais qu'il s'enrichissait également d'une entrée par projet, ce qui permettait à chacun des utilisateurs d'Arcadi de suivre l'évolution de chaque projet de sa demande au règlement du solde de l'apport d'Arcadi.

Après avoir fait une étude auprès de 3 structures, nous avons convenu de travailler avec la Structure Eode. La prestation de service a été de : 19 500 euros.

LES FRAIS GÉNÉRAUX

LA MASSE SALARIALE

La part la plus importante des frais généraux d'Arcadi est portée par le loyer et charges locatives du passage Duhesme (149 000 euros annuels).

Les achats divers: électricité, petit matériel et équipement, les charges diverses constituent un volume de près de 50 000 euros.

Les contrats de location mobilières, d'assurance, d'entretien et de maintenance constituent quant à eux un volume de 105 000 euros.

Un suivi attentif et anticipatif des frais de déplacements et de réceptions a permis de porter les charges réalisées de 2005 à 65 000 euros contre 90 000 euros de charges prévues.

Les frais d'affranchissement et de télécommunication constituent un montant de 50 000 euros.

La masse salariale représente 28 % du budget global d'Arcadi.

